

Suite à ma désignation lors de la précédente assemblée générale comme vérificatrice des comptes du présent exercice, Alain Meyer, trésorier du Comité de Vendée, m'a présenté et remis il y a quelques jours ses documents de travail.

A l'issue de notre entrevue, et en vue d'établir la concordance bancaire clef de voûte de la vérification des comptes, des écritures comptables demandent à être corrigées, opération qui n'a pu être menée à bien pour le moment.

Dans ces conditions, sans mettre en doute leur sincérité je ne peux certifier la régularité des comptes annuels du Comité de Vendée de Tir à l'Arc sur l'exercice 2015 en ce vendredi soir 15 janvier 2016.

Lydie Bossard